COMMUNIQUÉ

RAPPEL : FIN DE LA PREMIÈRE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE POUR LA FORMATION CONTINUE

Pour publication immédiate
Envoyé par courriel à tous les membres

Montréal, le 9 septembre 2011 – L'Ordre des administrateurs agréés du Québec tient à rappeler à ses membres que la première période de référence pour la formation continue se termine le 30 septembre 2011. Initialement, la première période finissait le 31 mars 2011, mais elle a été prolongée exceptionnellement au 30 septembre 2011 pour aider les membres qui n'avaient pas cumulé les heures requises pour cette première période.

Ainsi, ceux qui n'ont pas encore accumulé les 40 heures de formation continue obligatoires, pour la période 2009-2011 doivent absolument régulariser leur dossier avant la date butoir du 30 septembre prochain.

Notez que la deuxième période a déjà débuté le 1er avril. Les membres doivent compléter 40 heures de formation continue entre le 1er avril 2011 et le 31 mars 2013.

Ces règles ne s'appliquent pas aux membres professeurs, retraités ainsi qu'aux étudiants (membres affiliés) qui en sont exemptés.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre site Internet, où vous trouverez le règlement, les activités de formation continue offertes ainsi que le guide sur la formation continue.

Nous demeurons disponibles pour tout complément d'information.

Nicolas HANDFIELD, notaire
Directeur des affaires juridiques de l'Ordre
nhanddfield@adma.qc.ca
514 499-0880, poste 235
1 800 465-0880

N.B Une activité de formation sur l'éthique et la gouvernance est prévue le 21 septembre 2011 à Québec, vous permettant d'accumuler six (6) heures de formation continue. Consultez le programme pour vous inscrire.

– 30 –